

SERVICE / DIVISION	Service des affaires juridiques / Secrétariat de la gouvernance		No SD SD-2024-5838
OBJET	Recommander au conseil de renouveler la désignation d'une membre indépendante au sein du Comité de retraite du Régime de retraite des employés de la Ville de Laval		
No dossier(s) interne(s) : SG-3019-02 No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : 00-Tous les districts Date CE souhaitée : 2024-11-13 Date CM souhaitée : 2024-12-03			
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S) Date2021-10-05 No résolutionCM-20211005-989 ObjetDÉSIGNATION - COMITÉ DE RETRAITE DU RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS DE LA VILLE DE LAVAL Résumé Sur recommandation du comité exécutif, IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier et résolu à l'unanimité: de désigner Mme Sophie Cournoyer pour agir à titre de membre indépendante désignée par la Ville au sein du comité de retraite du Régime de retraite des employés de la Ville de Laval, et ce, pour un mandat de 3 ans, renouvelable; d'inscrire MM. François Quinty, Jean Robichaud et Luc Boutin à la liste de réserve pour le poste de membre indépendant désigné par la Ville au sein dudit comité pour combler toute vacance qui pourrait survenir au cours des 3 prochaines années. ADOPTÉ (SD-2021-4841)			
CONTEXTE / JUSTIFICATIONS ATTENDU QUE le mandat de Mme Sophie Cournoyer, membre indépendante du Comité de retraite du Régime de retraite des employés de la Ville de Laval (« le Comité »), désignée par le conseil municipal sur recommandation du Secrétariat de la gouvernance en 2021, est venu à échéance le 5 octobre 2024; ATTENDU que conformément à la Politique-cadre en matière de gouvernance de la Ville, le Secrétariat de la gouvernance a procédé à l'évaluation annuelle de la performance de Mme Cournoyer en septembre 2024; ATTENDU QUE Mme Cournoyer a fait l'objet d'un processus de sélection complet par le Secrétariat de la gouvernance et le comité des candidatures en 2021; ATTENDU QUE le Secrétariat de la gouvernance a obtenu une évaluation positive quant à la contribution de Mme Cournoyer ainsi que les statistiques de son assiduité aux réunions du Comité depuis le début de son mandat; ATTENDU QUE le Secrétariat de la gouvernance a obtenu la confirmation de Mme Cournoyer de son intérêt et de sa disponibilité à renouveler son mandat pour un nouveau terme de trois ans; ATTENDU QUE le Secrétariat de la gouvernance n'a pas jugé utile de solliciter d'autres candidatures ni de former un autre comité des candidatures pour recommander le renouvellement de la désignation de Mme Cournoyer; ATTENDU que le Secrétariat de la gouvernance recommande le renouvellement de la désignation de Mme Sophie Cournoyer à titre de membre indépendante désignée par la Ville au sein du Comité de retraite du Régime de retraite des employés de la Ville de Laval, et ce, pour un mandat de trois ans, renouvelable.			
IMPACTS MAJEURS NE S'APPLIQUE PAS			
ASPECTS FINANCIERS NE S'APPLIQUE PAS			
CULTURE NE S'APPLIQUE PAS			
CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES NE S'APPLIQUE PAS			

SERVICE / DIVISION	Service des affaires juridiques / Secrétariat de la gouvernance	No SD SD-2024-5838
CADRE NORMATIF NE S'APPLIQUE PAS		
REMARQUE(S)		
EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU de recommander au conseil de renouveler la désignation de Mme Sophie Cournoyer pour agir à titre de membre indépendante désignée par la Ville au sein du Comité de retraite du Régime de retraite des employés de la Ville de Laval, et ce, pour un mandat de trois ans, renouvelable.		